



À l'œuvre
pour la *santé*

Projet de modernisation
du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

NOVEMBRE 2024

MAISON DES AÎNÉS JEANNE-LE BER

Les travaux avancent pour la reconstruction du CHSLD Jeanne-Le Ber en maison des aînés

Le chantier, situé sur le terrain de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM), progresse à un rythme soutenu. Si bien qu'on aperçoit déjà les premiers aménagements intérieurs!

Ce projet, attendu avec impatience, vise à offrir un lieu de vie moderne et adapté aux besoins des aînés. Cette maison des aînés représente un pas significatif vers l'amélioration de la qualité de vie des aînés de l'Est de Montréal.

DES ÉTAPES CRUCIALES ACHEVÉES

Actuellement, les travaux sont bien avancés, marquant des étapes cruciales dans la réalisation de cette infrastructure de sept étages, avec un niveau supplémentaire réservé aux installations mécaniques, pour un total de huit niveaux hors-sols.

Depuis le début des travaux en août 2023, l'excavation du site et la coulée des dalles de béton pour chaque étage ont été achevées. Le chantier a également vu l'achèvement d'une partie des infrastructures souterraines, telles que l'aqueduc, les égouts, et les raccordements en gaz naturel. De plus, les travaux d'enveloppe du bâtiment, incluant l'installation des murs extérieurs et la toiture, ont débuté, tout comme les premiers aménagements intérieurs avec l'installation des cloisons et des services électromécaniques.

UN TRAVAIL MÉTHODIQUE

Les équipes de construction avancent méthodiquement, secteur par secteur, étage par étage, notamment autour du noyau central qui accueillera les ascenseurs. La prochaine année sera marquée par la poursuite des travaux de la salle mécanique et électrique au 8^e étage, ainsi que l'aménagement intérieur détaillé, comprenant notamment l'installation de rails lève-patient, des plafonds, des revêtements de sol et l'application de la peinture.

D'importants travaux d'aménagement paysager et la construction du stationnement extérieur viendront parachever le chantier, avec une livraison du bâtiment actuellement planifiée pour printemps 2026. Une période d'activation est prévue avant d'accueillir les premiers résidents à l'été 2026.

Le nom des futures maisons des aînés dévoilé !

Les nouveaux noms des maisons des aînés sont choisis. Le CHSLD Jeanne-Le Ber devient la **Maison des aînés Jeanne-Le Ber**, tandis que le CHSLD Nicolet sera rebaptisé **Maison des aînés Maisonneuve**. Le comité de toponymie du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal a validé ces propositions, ensuite approuvées par le conseil d'administration avant d'être autorisées par le MSSS.



ÉTAPES DE CHANTIER + ÉCHÉANCE

Été 2023

Mobilisation et excavation

Automne 2023 à automne 2024

Structure

Printemps 2024 à automne 2025

Enveloppe et aménagements intérieurs

Printemps 2026

Livraison du bâtiment avec réserve

Été 2026

Accueil du premier résident

MAISON DES AÎNÉS JEANNE-LE BER

Un nouveau départ!

Les travaux de la future maison des aînés Jeanne-Le Ber à Montréal se poursuivent, sous la gestion de projet de la Société québécoise des infrastructures (SQI). Construit sur le site de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, le nouveau bâtiment de huit étages comptera une superficie d'un peu plus de 29 000 mètres carrés. L'ouverture est prévue en 2026.

Cette résidence moderne de 288 places, distribuées dans 24 maisonnées, remplacera le CHSLD actuel et offrira des chambres individuelles avec équipements adaptés. Le rez-de-chaussée accueillera les secteurs de soutien au personnel et aux visiteurs, les espaces administratifs, la logistique et les locaux techniques ainsi que les services alimentaires.

Le bâtiment vise à recréer un milieu de vie propice aux échanges et à l'autonomie. Un boisé urbain complètera l'aménagement, permettant aux résidents et aux citoyens du quartier de profiter d'espaces verts en pleine ville, marquant ainsi une nouvelle vision pour l'hébergement des aînés.

La Direction des projets immobiliers majeurs assure la réalisation de projets importants, comme l'agrandissement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et la reconstruction de CHSLD en maisons des aînés. Son rôle est de guider et soutenir les différentes directions dans la réflexion et la prise de décisions, en veillant à la cohérence et à la transformation des pratiques. Cette direction est responsable des volets immobiliers, technologiques, logistiques, intégration clinique, performance et qualité, ainsi que capital humain, tout en assurant une transition fluide vers les nouvelles installations, en collaboration avec le MSSS et la SQI.



MAISON DES AÎNÉS

Un modèle de soins centré sur l'autodétermination des résidents

L'implantation du concept des maisons des aînés transforme les soins de longue durée. Si la qualité des soins reste une priorité, Brigitte Brabant, directrice de l'hébergement en soins de longue durée, précise que c'est la philosophie d'approche qui change.

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR L'HUMAIN

« *Ce qui ne change pas, c'est la qualité des soins* », assure Mme Brabant dès le début de l'entretien. Que ce soit dans un CHSLD ou dans une maison des aînés, le personnel continue d'offrir des services de haute qualité. La différence se trouve dans la réorganisation du travail pour répondre davantage aux besoins et aux préférences des résidents.

L'idée est d'adopter une approche où le résident peut faire ses propres choix : horaires de lever, moments des repas ou des activités auxquelles il veut participer. « *On souhaite sortir du modèle hospitalier pour privilégier un cadre de vie plus souple* », explique la directrice.

La philosophie des maisons des aînés met l'accent sur l'autodétermination, ce qui amène une gestion différente des risques pour les professionnels de la santé. « *Un résident pourrait refuser d'utiliser sa marchette, même si cela comporte des risques de chute* », mentionne Mme Brabant. Dans ces situations, le rôle des professionnels évolue : l'équipe clinique a la responsabilité d'informer l'usager des avantages d'utiliser la marchette et des risques de ne pas le faire. « *Le choix du résident est éclairé et il participe activement aux décisions liées à ses soins* », souligne-t-elle, rappelant l'importance de collaborer étroitement avec la famille.

« On souhaite sortir du modèle hospitalier pour privilégier un cadre de vie plus souple »

Le personnel de soins favorise ainsi une collaboration étroite avec les résidents et leur famille. Il participe à une gestion de risques partagée et recentre ses interventions sur l'humain plutôt que sur des protocoles standardisés. « *L'approche permettra aux professionnels d'être présents dans le milieu de vie, avec les résidents en mettant de l'avant l'histoire de vie de chacun d'entre eux* », ajoute la directrice.



Mme Brigitte Brabant, directrice de l'hébergement en soins de longue durée

« On veut trouver le meilleur jumelage possible pour répondre aux attentes et aux besoins de chaque résident »

UN CADRE DE VIE STIMULANT ET INCLUSIF

L'architecture des maisons des aînés est pensée pour favoriser les interactions sociales et la participation à la vie quotidienne afin de les stimuler au niveau cognitif, comme s'ils étaient à la maison. Les espaces communs, tels que la cuisine, deviennent des lieux de rassemblement où les résidents peuvent socialiser et contribuer aux tâches ménagères, comme plier des linges ou ranger la vaisselle. « *C'est un véritable changement de perception* », soutient Mme Brabant.

Cette configuration favorise également l'intégration communautaire. « *On souhaite que les résidents restent connectés à leur quartier* », explique la directrice. Des partenariats avec des garderies, des écoles et d'autres organismes sont envisagés pour animer le milieu de vie et maintenir les liens avec l'extérieur.

Elle rappelle que la maison des aînés ne sera pas la réponse idéale pour tous. « *Ce milieu est réservé aux personnes en très grande perte d'autonomie* », précise Mme Brabant. « *On veut trouver le meilleur jumelage possible pour répondre aux attentes et aux besoins de chaque résident* », assure-t-elle.

Mme Brabant souligne que cette philosophie est également en voie d'être adoptée dans les CHSLD. « *Cette approche sera harmonisée dans toutes les installations* », explique la directrice. Avec des unités pilotes déjà en place dans certains CHSLD, ce nouveau modèle de soins promet d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les résidents, peu importe leur lieu d'hébergement.

L'évolution des pratiques cliniques dans les maisons des aînés

Dans le cadre de la mise en place des maisons des aînés, le rôle des professionnels de la santé évolue significativement. Ce changement de pratique découle notamment de la politique en hébergement déployée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cette nouvelle approche implique des aménagements particuliers qui modifient les pratiques cliniques, qui seront encore plus bénéfiques pour la prise en charge des résidents. La Direction des projets immobiliers majeurs (DPIM) joue un rôle clé dans ce processus de transformation en veillant à ce que les futurs aménagements correspondent aux exigences cliniques et au nouvel environnement physique.

VERS UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE ET COLLABORATIVE

Les pratiques cliniques sont révisées, notamment avec la réorganisation du circuit du médicament qui élimine les chariots au profit d'un entreposage et une distribution des médicaments directement dans la chambre des résidents.

Cette vision s'étend également à l'offre alimentaire. Les nutritionnistes élaborent des menus variés, permettant ainsi de répondre aux goûts et aux besoins particuliers des résidents. Si un résident souhaite manger autre chose, des repas préparés à l'avance pourront être proposés pour répondre à ce besoin.



Cette proximité et cette flexibilité des intervenants dans les maisons des aînés permettent une meilleure qualité de soin, adaptée aux horaires et aux besoins des résidents

COULEURS À L'HONNEUR : Le choix des résidents et des employés de Jeanne-Le Ber

En février dernier, le CHSLD Jeanne-Le Ber a accueilli une activité spéciale pour sélectionner la nouvelle palette de couleurs du centre. Cette initiative, organisée avec soin par l'équipe de la DPIM, visait à inclure tant les résidents que les employés dans cette décision créative.

Trois options de couleurs élaborées par les architectes ont été présentées. Les participants ont pu découvrir ces designs avant d'apposer leur vote. Les résidents, aidés par les préposés, se sont rassemblés pour choisir leur ambiance préférée, favorisant un échange chaleureux entre les employés et les résidents.

Les équipes ont aussi visité individuellement les résidents souhaitant participer à la sélection, garantissant à tous une voix dans cette démarche d'embellissement de leur environnement de vie.



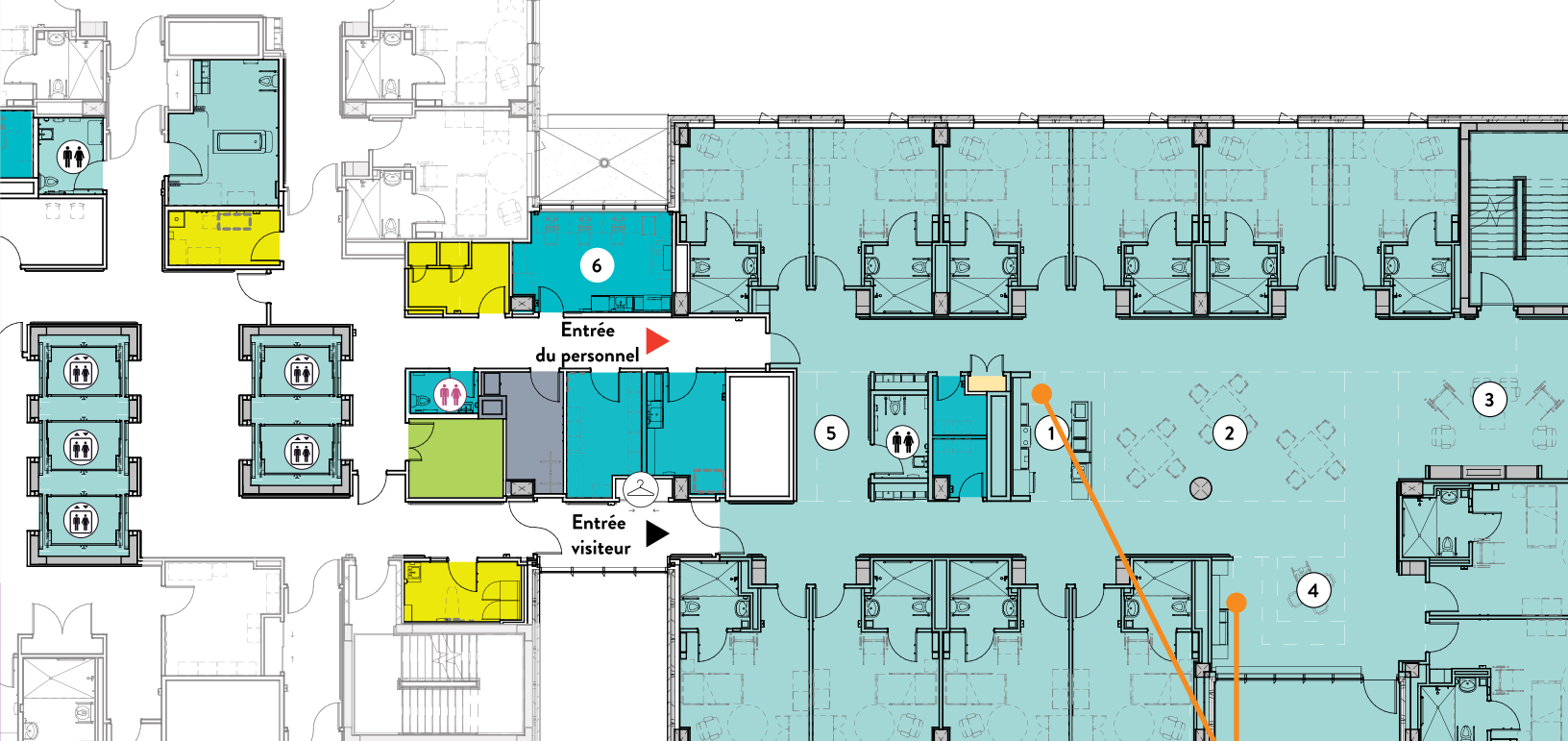
Sélection de couleurs retenue pour la Maison des aînés Jeanne-Le Ber

ON teste L'ESPACE DANS LES NOUVELLES CHAMBRES

L'équipe de la santé et sécurité au travail (SST) et la DPIM ont mené un exercice grandeur nature pour valider les installations des rails lève-personne dans les chambres types de la nouvelle maison des aînés Jeanne-Le Ber. Cet exercice visait à garantir la conformité des chambres régulières et bariatriques avant leur reproduction sur les étages.

Les ajustements nécessaires ont été identifiés, notamment un déplacement de 70 mm pour le rail près de la cloison. Les toilettes étaient conformes et quelques modifications ont été prévues pour optimiser l'espace, comme repositionner les tables de chevet pour une mobilité optimale.





- ❶ CUISINETTE
- ❷ SALLE À MANGER
- ❸ SALON
- ❹ SALLE THÉMATIQUE
- ❺ ESPACE ACTIVITÉS AUTOPORTANTES
- ❻ CENTRE DE COORDINATION CLINIQUE



POSTES DE TRAVAIL

UNE INTERVENTION DE PROXIMITÉ

Les aires ouvertes et les postes de travail partagés permettent une présence constante des intervenants, renforçant davantage leur interaction avec les résidents. De plus, la gestion de l'information s'en trouve améliorée, favorisant la communication entre les différents intervenants.

La formation des professionnels inclut des simulations visant à familiariser chacun avec les nouveaux processus et aménagements. Chaque intervenant adapte sa façon de travailler en mettant de l'avant son expertise. L'objectif est de favoriser la collaboration et l'échange d'informations entre les professionnels.

Grâce à une organisation plus efficace de l'aménagement des espaces communs, les professionnels sont encouragés à interagir davantage, assurant ainsi une prise en charge de qualité et centrée sur le résident.

Les aires ouvertes et les deux postes de travail fixes mis à la disposition des intervenants dans les maisonnettes permettent une présence constante des intervenants, renforçant davantage leur interaction avec les résidents.

En route vers le changement avec le réseau des ambassadeurs

Afin de faciliter la réalisation de ses différentes initiatives de soutien et d'accompagnement à la transition, la Direction des projets immobiliers majeurs (DPIM) a récemment lancé une toute nouvelle initiative : le réseau des ambassadeurs.

L'AMBASSADEUR, UN ALLIÉ POUR LA MOBILISATION

Un ambassadeur est à la fois un employé du CIUSSS-EMTL et un partenaire de la DPIM. Œuvrant au sein des équipes directement touchées par la concrétisation des projets immobiliers majeurs, il permet de faciliter les communications entre les responsables des projets majeurs et les professionnels du terrain. Rappelons que la DPIM est en charge des projets de grande envergure se déployant notamment à l'Hôpital Santa Cabrini Ospedale (HSCO), à l'Hôpital Maisonneuve Rosemont (HMR) ainsi que sur les sites de reconstruction des CHSLD Jeanne-Le-Ber et Nicolet.

La sélection des ambassadeurs a eu lieu à la suite d'un processus d'appel de candidatures en février dernier. En mars, une séance d'accueil a permis de réunir ces ambassadeurs, donnant par la même occasion le coup d'envoi à cette belle initiative.



LE RÔLE DE L'AMBASSADEUR

C'est principalement le désir de s'impliquer dans les mandats – le fait d'avoir à cœur le succès des projets – qui caractérise le rôle de l'ambassadeur.

Plus concrètement, ce qui est attendu de lui, c'est qu'il donne son avis et ses recommandations quant à la progression des activités de la DPIM. Étant directement confronté aux remaniements occasionnés par le changement d'environnement de travail et des façons de faire, il se trouve dans une position privilégiée pour suggérer des améliorations. Il peut également éclairer les membres de son unité sur le déroulement des projets et renseigner l'équipe responsable des projets majeurs sur les préoccupations de ses collègues. Bref, l'ambassadeur fournit un portrait représentatif de ce qui se passe sur le terrain au quotidien et sur ce qui retient l'attention de ses collègues de travail.

Des rencontres planifiées annuellement réunissent les ambassadeurs des différentes unités afin de les consulter sur certains aspects des projets. Des thématiques diverses sont abordées : les moyens de communication, les préoccupations liées aux projets, etc.

Le réseau des ambassadeurs est une belle initiative qui permet aux employés de se mobiliser et d'être entendus. Pour les ambassadeurs, c'est non seulement une occasion de s'impliquer et de jouer un rôle important dans les projets majeurs, mais également une occasion de rayonner au sein de l'organisation.

De gauche à droite - première rangée : Julie Charbonneau, Valérie Fortier, Assma Ezzeddine, Aline Batakapota Ditunga, Henriette Desroches. Deuxième rangée : Véronique Tremblay, Rose-Ginette Vervil, Éric Lauzière.



Qu'est-ce que la transition ?

Dans le cadre de grands projets immobiliers, la transition est l'étape de la préparation et de la réalisation du transfert progressif et sécuritaire des activités dans la nouvelle installation. Cette étape inclut le volet de l'acquisition et de la mise en fonction des équipements et du mobilier, de même que le volet de l'accompagnement des employés afin de les préparer à intégrer leur nouvel environnement de travail.

OFFRE DE SERVICE AUX ÂÎNÉS

Un guichet unique pour une réponse adaptée aux besoins individuels

Face au vieillissement croissant de la population, le Mécanisme d'accès à l'hébergement (MAH) joue un rôle essentiel dans l'accès aux lits d'hébergement destinés aux personnes en perte d'autonomie.

UN GUICHET UNIQUE CENTRALISÉ

Le MAH est un guichet d'accès unique, responsable de coordonner toutes les demandes d'hébergement sur le territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Il centralise les demandes provenant des professionnels de la santé, comme les intervenants du soutien à domicile, qui évaluent les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. Les professionnels analysent et priorisent les demandes afin d'orienter les usagers vers les ressources les plus adaptées à leur condition.

Le MAH s'occupe de l'orientation et de la priorisation des admissions dans les différents milieux de vie dont les centres d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD), les maisons des aînés (MDA), ainsi que les ressources non institutionnelles (RNI). Chaque milieu de vie a des caractéristiques spécifiques qui répondent à un profil d'autonomie. Il est ainsi important d'orienter chaque demande d'accès au type d'hébergement qui correspond au profil d'autonomie de l'utilisateur.

UN PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE RÉÉVALUATION

Avant d'être orientée vers un type d'hébergement, chaque personne doit passer par une évaluation de ses besoins. Celle-ci est réalisée par un intervenant pivot qui peut être du service de soutien à domicile, du centre hospitalier ou encore de l'hébergement actuel de l'utilisateur. La demande est soumise ensuite au MAH. Ce dernier analyse la situation et propose plusieurs options d'hébergement en fonction des besoins particuliers de l'utilisateur.

L'un des rôles fondamentaux du MAH est de veiller, avec la collaboration des intervenants, qu'une réévaluation des profils des résidents est faite régulièrement pour s'assurer que l'hébergement dont ils bénéficient continue de correspondre à leurs besoins. Si un résident ne correspond plus aux critères d'une ressource donnée, un plan de transition est mis en place pour le rediriger vers un environnement mieux adapté. Ce processus garantit un suivi continu et une réponse personnalisée afin que la personne puisse poursuivre son évolution dans un milieu de vie parfaitement adapté à ses besoins.



L'équipe du guichet d'accès s'assure d'orienter chaque demande au type d'hébergement qui correspond au profil d'autonomie de l'utilisateur

PRIORITÉ AU MAINTIEN À DOMICILE

L'objectif reste de garder les aînés chez eux aussi longtemps que possible avec un soutien adéquat. L'offre de service des équipes de soutien à domicile comprend un large éventail de services pour aider les proches aidants et assurer que la personne puisse rester en sécurité dans son environnement, par exemple par les services d'une infirmière à domicile, par des conseils pour rendre un domicile sécuritaire ou encore par des conseils de nutrition ou de prévention des chutes. Le Guichet d'accès aux personnes en perte d'autonomie (GAPPA) joue ici un rôle clé en évaluant les besoins de l'utilisateur qui est à domicile et en s'assurant de faire le lien avec les équipes de professionnels. Lorsque la perte d'autonomie devient trop importante et que le maintien à domicile est compromis, une demande d'hébergement est alors envisagée en collaboration avec l'utilisateur et ses proches.



À l'œuvre pour la *santé*

Projet de modernisation
du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



Pour en savoir plus, consultez :
ciuss-estmtl.gouv.qc.ca/les-grands-projets-immobiliers



Pour nous joindre, écrivez-nous à : dpim.cemtl@ssss.gouv.qc.ca



Pour les employés du CIUSSS-EMTL :
consultez la section **Modernisation** du **CIUSSS** sur l'intranet

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 